

Administration centrale : compte-rendu intersyndical du CHSCT du 28 mai 2020



Nous tenons à rappeler notre ferme opposition aux méthodes de travail irresponsables et irrespectueuses de l'administration à l'égard des représentants élus du personnel de l'administration centrale : en effet, la convocation la veille au soir pour le lendemain du CHSCT-AC pour information du 7 mai auquel l'intersyndicale a refusé de siéger a été une preuve flagrante de votre absence de considération de la concertation. Nous réitérons notre position : les instances de dialogue social ne sont ni un outil de communication de l'administration ni des groupes de travail. Ces instances réglementaires sont bien des lieux de concertation qui doivent tenir compte des avis des représentants du personnel sur les questions du travail, de santé, d'hygiène et de sécurité, particulièrement sensibles en cette période de crise sanitaire.

Nous constatons par ailleurs dans l'ordre du jour que vous nous avez envoyé que vous n'avez pas retenu notre demande de point pour avis sur la 2^{ème} phase de déconfinement à partir du 2 juin. L'intersyndicale réitère cette demande. Dans de nombreux établissements publics du ministère, l'administration travaille de concert avec les représentants du personnel pour définir et communiquer un plan de reprise d'activité (PRA)

exhaustif soumis pour avis. Nous ne comprenons donc pas pourquoi en administration centrale il n'est pas possible que les représentants du personnel ne puissent obtenir de document et y travailler. Nous l'avons déjà déploré pour le plan de continuité de l'activité, il serait temps que l'administration soit réellement transparente.

Compte-rendu complet :

[CR-du-CHSCTAC-du-28-mai-2020Télécharger](#)